

Jeudi 21 août 2014, 9h

Conférence de presse :
Présentation du LABEL « Aire Marine Educative » et du programme pilote
PUKATAI

Allocution de Monsieur Geffry SALMON Ministre du Tourisme, de l'Écologie, de la Culture et des Transport Aériens, s'exprimant au nom du gouvernement, représentant également Mr Tearii ALPHA, Ministre des Ressources Marines, des Mines et de la Recherche.

Monsieur le Ministre,

Madame la chef de l'agence des aires marines protégées en Polynésie française,

Mesdames et messieurs,

- Aujourd'hui se déploient de très grandes aires marines protégées partout dans le monde.
- Le gouvernement de la Polynésie française a décidé de s'inscrire également dans cette démarche. C'est pourquoi, le projet d'une grande aire marine protégée à l'échelle de l'archipel des Marquises est né.
- Cependant, pour que chacun puisse s'imprégner et faire sien ce type de projet, pour mieux le faire vivre, il nous est tout autant impératif qu'il soit décliné à des échelles plus petites, à l'échelle d'une île, d'une commune, voire d'une école.
- Aussi, avons-nous décidé d'associer les écoles primaires à la gestion des Aires Marines Protégées, pour que le devoir de protection de nos patrimoines naturels soit transmis dès le plus jeune âge, pour que la voix des enfants se fasse entendre tout comme la nôtre.
- Antoine de Saint Exupéry ne disait-il pas : « *nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants* ». Ce patrimoine marin exceptionnel qu'est notre zone économique exclusive est LEUR patrimoine et il NOUS appartient de le leur céder, pour le moins, dans l'état dans lequel nous l'avons reçu.

- C'est pourquoi le gouvernement encourage et accompagne l'élan suscité par l'école primaire de Vaitahu à Tahuata, aux îles Marquises, par l'invention, la conceptualisation et la matérialisation du concept d'aire marine éducative.
- Ce concept se définit, d'un point de vue académique, comme, je cite :

« une zone maritime littorale gérée de manière participative par une école ou un groupe d'élèves. Il s'agit d'une démarche de gestion impliquant une école autour d'un projet d'action citoyenne de protection en faveur milieu marin ».
- Il se traduit pas des actions qui mêlent, pédagogie et culture, éducation et citoyenneté, environnement et recherche scientifique, et par des prolongements à caractères touristique et de coopération internationale. Il réunit ainsi l'implication de trois ministères, le ministère de l'éducation, le ministère des ressources marines et le ministère de l'écologie.
- De plus, le gouvernement cherche, au travers de ce projet de création d'aire marine éducative, à développer de nouveaux métiers liés à la mer et au patrimoine et amorcer ainsi, une nouvelle dynamique territoriale.
- Cette approche et démarche que nous sommes fiers aujourd'hui de vous présenter, nous en devons la paternité aux enfants de Tahuata, qui ont exprimé le souhait de devenir les responsables de l'aire marine protégée, créée dans la baie, face à leur école, à la suite de la campagne océanographique PAKAIHI I TE MOANA.
- Les enfants peuvent être surprenants par leur bon sens... mais nous voulons aussi remercier les adultes qui les ont accompagnés et je veux citer :
 - ✓ la fédération culturelle et environnementale des Marquises MOTUHAKA,
 - ✓ l'Agence des aires marines protégées,
 - ✓ la communauté de communes des Marquises (CODIM),
 - ✓ et les services de la Polynésie française.

- Merci d'avoir su prendre ces enfants par la main, de les avoir guidés dans cette démarche écoresponsable et sensibilisés aux problématiques écologiques qui mettent en péril la survie même de notre planète.
- Compte tenu du succès de cette démarche initiée par Tahuata, et qui a été présentée au congrès international des aires marines protégées en octobre 2013 à Marseille, nous avons décidé, avec tous les partenaires, d'élaborer un dispositif qui puisse être dupliqué et proposé à d'autres écoles.
- Pour ce faire, nous créons le label « aire marine éducative » récompensant les écoles qui s'engagent pour « **connaître, vivre et transmettre la mer** », autour d'un projet éducatif innovant, mêlant les sciences et l'environnement.
- Ce projet éducatif permettra l'acquisition de connaissances théoriques. Il offrira aussi une plateforme d'échanges avec des spécialistes et porteurs de savoirs traditionnels, préfigurant ainsi le projet d'académie des sciences patrimoniales.
- Par souci de pragmatisme, nous avons proposé d'éprouver la méthodologie de ce label par la mise en place d'un réseau pilote, baptisé PUKATAI, de 6 aires marines éducatives dans chacune des îles des Marquises, berceau du concept.
- D'ores et déjà d'autres communes de Tahiti, ont fait savoir qu'elles souhaitaient rapidement obtenir ce label, et notamment la commune de Mahina. Nous espérons pouvoir ainsi étendre ce réseau et comptons sur cet élan pour que le développement durable de nos océans initié soit repris en France métropolitaine et dans nos pays voisins du Pacifique.
- Sachez par ailleurs, que ce réseau a été lauréat d'un concours de l'IFRECOR qui récompense les démarches innovantes en matière d'AMP.
- Fort de cette reconnaissance, ces travaux seront présentés et l'origine polynésienne valorisée, lors du prochain congrès mondial des parcs qui se

tiendra à Sydney en novembre 2014. J'ai d'ailleurs la grande fierté de vous annoncer qu'une jeune ambassadrice marquisienne, Uueinui Haiti, présentera ce projet à ce Congrès.

- La conscience écologique n'est pas nouvelle en Polynésie mais... peut être fût-elle un temps endormie...
- Et c'est parce que nous cherchons à la réveiller que nous veillerons à affirmer l'origine polynésienne de PUKATAI qui, à l'instar des « rahui » et autres « Tapu », témoigne d'une culture maohi au service de la nature.
- Je suis maintenant heureux de vous présenter le logo de ce projet, réalisé par la société civile. Il incarne, nous semble-t-il, l'ensemble des aspirations et des objectifs à la fois simples et ambitieux de ce programme. Un bon dessin vaut souvent mieux qu'un long discours.
- Ce logo est bâti à partir d'un poisson réalisé à partir de palme de cocotier. Il représente à la fois la mer, l'apprentissage, et la culture, notamment polynésienne.
- Le poisson symbolise l'élément marin (la mer, le vivant, la biodiversité, la ressource), mais il est également porteur des savoirs maritimes. Tressé, il évoque également l'apprentissage et la transmission d'un héritage culturel.
- Il est le symbole de toute la matière pédagogique que l'enseignant inculquera aux élèves dans le cadre des activités du label.
- L'écriture ondulée et la vague viennent renforcer le côté marin. La vague plonge le poisson dans son écosystème et vient donc préciser l'essence même du logo à savoir, représenter la notion « AIRE MARINE EDUCATIVE ».

- Pour conclure, le gouvernement voudrait rendre hommage, en cette période de rentrée scolaire, aux instituteurs qui œuvrent à l'avenir de nos enfants. Je pense plus particulièrement à ceux qui sont au cœur de ce projet.
- Aussi, je terminerai comme j'ai commencé, en citant Antoine de Saint Exupery, qui traduit si bien votre dévouement pour les générations de demain en portant de si belles initiatives : « *Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible* ».
- Je vous remercie pour votre attention.